

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 37 (1899)
Heft: 27

Artikel: Aux collectionneurs
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-197638>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

les pauvres victimes qui agonisaient sur le « trébuchet ».

Lorsqu'on t'aura rendu tes échauguettes, lorsque, couronnant ton toit conique, une élégante girouette à drapeau tournera au gré du vent, tes ennemis baisseront peut-être pavillon et feront amende honorable.

On te reproche d'être un obstacle au développement du quartier, de te trouver malencontreusement presque au milieu de la rue et de barrer ainsi le passage? On a grand tort. Tu n'es point un obstacle au développement du quartier. Qui sait même si tu n'en seras pas un jour le principal attrait. Nombre de gens viendront te visiter, qui, sans toi, n'eussent très probablement jamais mis les pieds dans cette partie de la ville.

Et nous donc, serons-nous si fort contrariés de devoir faire un petit détour en passant à ton pied? Nous le faisons tous les jours ce détour, et n'importe où, quand nous rencontrons sur notre chemin un vieillard, une dame, une personne de marque, ou quelque ouvrier chargé d'un pesant fardeau. Nous leur laissons la place, nous descendons du trottoir. Rien de plus naturel. Tu as bien aussi, semble-t-il, quelques titres à cet élémentaire témoignage de respect. Nous ne devons point oublier que, du haut de tes murs, cinq siècles nous contemplent. Ce n'est pas, sans doute, les quarante siècles des pyramides, mais cinq siècles, c'est déjà bien quelque chose.

Tes défenseurs se proposent, dit-on, ta restauration achevée, d'installer dans tes murs le musée du « Vieux-Lausanne », dont une salle de l'école d'Ouchy abrite provisoirement les débuts. Est-ce bien là ce qu'il te faut, et te préférerais-tu convenablement à une pareille destination? Ne vaudrait-il pas mieux, peut-être, te conserver entièrement ton caractère primitif, faire une reconstitution complète de ce que tu fus dans ton beau temps, et, par des mannequins, indiquer quel était le rôle des soldats chargés de te défendre. Le visiteur pourrait ainsi se donner une idée plus ou moins exacte de ce qu'était l'art de défense des villes au moyen-âge. Comme complément, un relief de Lausanne, avec son enceinte de murs et de tours, telle qu'elle existait à cette même époque, pourrait être installé à l'étage supérieur, le mieux éclairé.

Nous aurions, en cela, une curiosité fort intéressante et d'un genre point du tout commun.

Quoiqu'il en soit, courage, la tour! Encore un petit effort, encore un petit assaut à soutenir, puis tu pourras entrer dans le repos définitif et dans la gloire que tu as méritées.

Le Conseil d'Etat est disposé à concourir à l'entreprise de ta restauration. La Confédération suivra sans doute ce bon exemple, et la fête populaire, qu'a l'intention d'organiser le Comité, rencontrera, espérons-le, la faveur des sociétés et du public lausannois, à la générosité desquels on fait rarement appel en vain.

X.

Costume bernois. — Un de nos abonnés nous communique ces quelques lignes :

« Permettez-moi de vous faire part du plaisir que j'ai éprouvé dimanche dernier à la salle d'attente de votre gare de Lausanne, à voir encore, dans toute sa grâce primitive, un costume féminin du canton de Berne; il était porté par une charmante jeune femme, en voyage de noces apparemment, car son compagnon était empressé et attentif. Ce charmant costume national, devenu si rare qu'il fait se retourner tous les passants, rehaussait la fraîcheur de la jolie épouse, en faisait un type, un tableau, un fort joli tableau.

» Quoi de plus gracieux, de plus attrayant que cette tête à la riche chevelure châtaigne, au visage à la carnation saine, fraîche, coiffée du

chapeau, du simple chapeau de paille blanche, de forme plate, abaissé sur le visage comme pour le laisser deviner; quoi de plus flatteur que la gorgerette éblouissante de blancheur, maintenue par le demi-corsage de velours noir, amincissant et cambrant une taille robuste, qui ne se soucie nullement d'imiter la guêپre parisienne. Les manches bouffantes et fermes, protégeant à peine le coude, et d'ondulantes chaînes d'argent, retenues par de riches agrafes, complètent ce pittoresque ensemble. Quoi de plus noble aussi, dans sa simplicité, que la jupe noire en riche étoffe de laine, demi-longue, et que protège le large tablier de soie aux couleurs changeantes?

» Et dire, monsieur le rédacteur, que tout ce charme, toute cette poésie du costume national disparaît de plus en plus! Je le déplore sincèrement, et vous aussi, j'en suis sûr. »

Aux collectionneurs.

Il y aura [en ce monde toujours des gens, amateurs ou curieux, qui attacheront une importance énorme à un objet quelconque ayant appartenu à un grand homme, à une célébrité de marque, ou même à un personnage en vogue. C'est la manie, hélas! de tout le monde aujourd'hui

J'avoue être un admirateur des vieilles choses; je revois, par exemple, toujours avec plaisir, nos anciennes monnaies, nos vieux uniformes, tous ces objets historiques que l'on collectionne avec soin dans nos musées et qui nous rappellent de nombreux souvenirs du temps passé; mais, ce que je ne puis comprendre, c'est cette sorte de rage que l'on a aujourd'hui de tout vouloir mettre aux antiquités et d'attribuer une valeur quelconque à des choses insignifiantes.

Mais voilà! le besoin de collectionner est une maladie qui atteint bien des gens.

Vous connaissez l'histoire de la redingote grise de Napoléon; elle a fait, hélas! couler bien des flots d'encre et l'on en parlera encore bien souvent, puisque plusieurs personnes prétendent la posséder.

En quelles mains se trouve maintenant la véritable et si fameuse redingote? C'est ce que je ne puis dire. Cependant, si j'étais appelé à me prononcer, je tiendrais tout simplement à ces prétendus possesseurs du vêtement de Napoléon le petit discours que voici: « Messieurs, » chacun de vous estime en avoir l'original, » n'est-ce pas? Eh bien, ne voyez-vous pas la » preuve que vous avez tous été habilement » filoutés! Ne comprenez-vous pas qu'il s'est » trouvé à cette occasion un madré tailleur qui, » exploitant votre bêtise, a confectionné de nom » breux exemplaires de ce vêtement! Croyez- » moi, l'original n'existe plus et vous n'avez » en mains que des copies plus ou moins bien » faites! » Je suis bien certain, cependant, que mon raisonnement n'aurait pas le don de les convaincre.

Et la plume qui a servi au monarque à signer son abdication en 1814, à Fontainebleau! A-t-elle assez fait parler d'elle, cette pauvre plume! Elle a eu, elle aussi, le même sort que la célèbre redingote; ses sœurs illégitimes se comptent par centaines et il ne se trouve pas, en Angleterre, un pair ou un lord quelconque qui ne vous en exhibe un exemplaire, acquis, cela va sans dire, à un prix fabuleux.

Et jusqu'où ne pousserai-je pas cet amour de l'originalité!

En 1894, lorsque l'exécuteur des hautes œuvres de France se rendit à Lyon pour procéder à l'exécution de Caserio, ne s'est-il pas trouvé plusieurs amateurs qui ont offert un prix exorbitant de la plume dont s'est servi M. Deibler pour signer la levée d'éclou de l'assassin du malheureux président de la République!

Tout dernièrement encore, les journaux n'annonçaient-ils pas qu'un riche Yankee avait offert 10,000 dollars pour avoir le bonheur de posséder le chapeau de M. Loubet, ce pauvre chapeau *cabossé* à Auteuil par la canne du baron Christiani! Et, puisque je suis au chapitre des chapeaux, comme disait feu Sganarelle, permettez-moi, pour finir, de vous raconter une jolie petite histoire arrivée à un chapeau de l'illustre maestro Verdi.

Il y a quelque temps déjà, l'auteur du *Trovatore* se trouvait à Montecatini, au Grand-Hôtel.

Un soir, en quittant le salon, il oublia de prendre son couvre-chef.

Deux dames qui s'étaient aperçues de l'oubli, se jetèrent sur le chapeau pour s'en emparer comme d'une précieuse relique, et le chapeau, tiré de ça et de là, fut bientôt dans un assez triste état; enfin, il resta aux mains d'une des deux belligerantes, qui s'écria, toute gogueuse: Enfin, je le tiens!

Alors, un monsieur, qui avait assisté à la lutte, s'approcha de l'heureuse triomphatrice, et lui dit: « Mais, Madame, ce chapeau est à moi, Verdi est venu au salon comme il en est sorti. »

Stupéfaction générale, confusion et excuses de la dame, puis le monsieur se retira poliment avec son chapeau cabossé.

Mais, le lendemain, quelle ne fut pas la colère de la pauvre dame en recevant, du dit monsieur, une lettre, dans laquelle il lui confessait que le chapeau était bien celui de Verdi, et que ce qu'il en avait dit était tout honnêtement pour se l'approprier lui-même.

La rédaction de l'intéressant journal: *Les Archives suisses des traditions populaires* a eu l'amabilité de nous autoriser à reproduire la charmante légende qu'on va lire.

La Fée de Cleibe.

Légende publiée par M. Correvon (Genève).

Sur la pente déboisée et rapide qui, des bords sauvages du Rhône, grimpe à l'Alpe de Thion, à quelques kilomètres de la capitale du Valais et non loin des poétiques Mayens de Sion, on voit parfois se dessiner la pittoresque silhouette du hameau de Cleibe ou Clebe. C'est un coin paisible et heureux; le pâtre, l'hiver, autour du feu, y conte à ses enfants de gracieuses légendes des temps passés, dont l'une recueillie sur place, m'a paru digne d'être répétée. Des récits semblables m'ont été racontés dans plusieurs villages du Bas-Valais, et notamment à Liddes, autrefois, par un habitant du hameau de Coimbre, dans la Vallée du Saint-Bernard.

Dans le vieux temps, il y avait à Cleibe de nombreuses fées, toutes bienfaisantes et douces, toutes portées de bonne volonté envers le pauvre genre humain. L'une d'elles, particulièrement familière, excita à tel point l'admiration d'un des jeunes gens du village qu'il finit par en devenir passionnément amoureux. Au printemps, montant à l'alpage, il la rencontra seule, lui fit sa déclaration et lui proposa le mariage. La bonne fée, qui n'éprouvait aucun sentiment semblable envers le jeune gars, commença par l'éconduire, objectant la défense qui était faite aux fées de s'allier aux humains. Le paysan était cependant si sincère, et son amour paraissait si profond que la fée finit par accepter. Posant doucement sa main sur l'épaule du garçon ébloui, elle lui promit de devenir sa femme s'il consentait à lui jurer que, quoiqu'il pût arriver après le mariage, il n'éleverait jamais la voix contre elle et que quoi qu'elle pût faire, il ne prononcerait jamais cette phrase: « Tu es une mauvaise fée. » Il le jura.

Le mariage eut lieu à l'église; les violons jouèrent pour la danse; on tua la vache traditionnelle pour le festin, et leur vie matrimoniale commença, comme toujours, par la lune de miel.

Le bonheur régna longtemps au foyer; six années se passèrent sans le moindre orage; de jolis enfants égayaient la maison sans y jeter aucun cri discordant. Quand l'époux rentrait, le soir, du travail des champs, il se réjouissait à la vue de ses enfants bien élevés et bien soignés, de la boisellerie